

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Isaac DAYER

Nos morts : Me Lucien Gillioz,  
avocat

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1957, tome 55, p. 403-404

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M<sup>e</sup> LUCIEN GILLIOZ  
avocat

Avec M. l'avocat Lucien Gillioz, décédé à Martigny le 14 juillet écoulé, le Collège de Saint-Maurice a perdu un ancien élève fort sympathique et attachant.

Lucien Gillioz naquit au village d'Isérables, le 18 août 1907.

Son père, Pierre, le fondateur de l'Auberge du Mont-Gelé, était venu de Nendaz comme instituteur. Il rencontra une jeune institutrice de l'endroit, Mlle Honorine Fort, avec laquelle il lia sa destinée. Ils élevèrent ensemble une belle famille, intelligente et chrétienne.

Lucien, l'aîné, manifesta très tôt des aptitudes excellentes pour l'étude.

Sa piété précoce l'engagea un moment sur la voie du sacerdoce. Il entra au Petit-séminaire de Sion où il fit les trois premières années du Collège.

Attiré par la vie franciscaine, il vint au Scolasticat des Pères Capucins de Saint-Maurice et suivit les cours du Collège, en Syntaxe, Humanités et Rhétorique.

C'est là que nous l'avons connu. C'était un étudiant très bien doué, d'un caractère jovial et un peu espiègle. Ses condisciples se souviennent agréablement de ses farces délicieuses et pleines d'esprit. En classe d'Humanités, le Chanoine Moret entretenait un climat rude et austère. Les remarques vives et savoureuses de Lucien Gillioz venaient à point détendre l'atmosphère. Il est vrai qu'elles ne plaisaient pas toujours au professeur !

Afin de compléter ses connaissances en langue allemande, Lucien Gillioz alla finir son collège à Brigue où il passa ses examens de maturité, en 1928.

Il étudia ensuite le droit à l'Université de Genève.

Licencié en droit en 1931, il reçut le diplôme de notaire en 1933 et celui d'avocat en 1934.

Il débuta dans la carrière juridique à Riddes, tout près de son village natal. Il se fixa bientôt à Martigny. Le volume de ses affaires s'accrut rapidement. Son esprit clair et avisé faisait de lui un très bon avocat.

Mais son travail professionnel ne lui fit pas oublier ses attaches originelles. Les citoyens d'Isérables lui portaient une grande estime. Ils l'éluèrent conseiller communal, puis président de la municipalité de 1936 à 1940, et député-suppléant.

Le jeune magistrat remplit ses fonctions publiques avec le même entrain qu'il mettait à son travail d'avocat. Personne ne résistait à ses argumentations rigides et à son humour délicat et fin. Son autorité s'imposait sans heurt. Elle lui permit de promouvoir en peu de temps d'importantes réalisations. Il eut en particulier le mérite de concevoir le téléphérique Riddes-Isérables, qui transforma toute l'économie du village.

Malheureusement, sa fragile santé l'obligea à quitter les fonctions publiques.

Il consacra dès lors ses forces limitées par la maladie à la conduite de sa famille et de ses affaires privées.

Il fut admirablement secondé par la présence et l'action d'une épouse charmante et compréhensive.

Sa fille unique, dont il suivait les études avec un soin particulier, fut le soleil de sa vie. Avec elle, il se remettait à l'étude du latin, en ses instants de loisir.

Les amis qu'il avait plaisir à accueillir dans sa demeure gardent de lui un souvenir lumineux.

Sa constance dans la foi et son courage dans l'épreuve et la maladie témoignent de la profondeur de son âme.

Le Seigneur l'a pris pour son ciel dans la force de l'âge. Comme ceux qui, en peu d'années, ont parcouru un long chemin.

A ceux qu'il a laissés dans un grand chagrin, à son épouse, à sa fille et à ses parents, nous présentons les condoléances d'un ami fidèle.

I. D.